

## **Le travail des adolescents : porte d'entrée ou cul-de-sac ?**

Daniel Pelletier

Volume 7, Number 1, Spring 1994

L'arrimage entre le communautaire et le secteur public

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301259ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301259ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pelletier, D. (1994). Le travail des adolescents : porte d'entrée ou cul-de-sac ? *Nouvelles pratiques sociales*, 7(1), 177–194. <https://doi.org/10.7202/301259ar>

Article abstract

L'entrée sur le marché du travail des adolescents fait actuellement l'objet d'un intérêt croissant, entre autres en relation avec la problématique du décrochage scolaire. Les recherches effectuées sur ce sujet indiquent que le travail des jeunes présente un certain nombre d'effets pervers, et que les vertus qui lui sont conférées ne résistent pas toutes à l'examen, en fonction des besoins des adolescents. Cet article traite de la problématique générale des effets du travail des adolescents en relation avec les caractéristiques du marché de l'emploi et des enjeux spécifiques au développement à l'adolescence.



# Les pratiques sociales au Québec

---

## Le travail des adolescents: porte d'entrée ou cul-de-sac?

Daniel PELLETIER  
*Département des sciences humaines  
Université du Québec à Hull*

L'entrée sur le marché du travail des adolescents fait actuellement l'objet d'un intérêt croissant, entre autres en relation avec la problématique du décrochage scolaire. Les recherches effectuées sur ce sujet indiquent que le travail des jeunes présente un certain nombre d'effets pervers, et que les vertus qui lui sont conférées ne résistent pas toutes à l'examen, en fonction des besoins des adolescents. Cet article traite de la problématique générale des effets du travail des adolescents en relation avec les caractéristiques du marché de l'emploi et des enjeux spécifiques au développement à l'adolescence.

### **INTRODUCTION**

Le travail des adolescents fait actuellement l'objet d'un intérêt croissant tant de la part des intervenants que des chercheurs. L'engouement récent pour la problématique du décrochage scolaire n'est certes pas étranger à cela. De façon générale, lorsque la poursuite des études ne constitue pas une option

accessible pour les adolescents ou les jeunes adultes, la recherche d'un travail devient la cible prioritaire des organismes qui offrent du support à ce type de clientèle.

Jusqu'à très récemment, la valeur formatrice du travail, pendant les études ou en tant qu'alternative à la scolarisation, ne faisait pas de doute. La majorité des études portant sur ce sujet étaient réalisées par des économistes qui faisaient relativement peu de cas des variables psychologiques, sociales ou éducatives, le tout dans un contexte économique qui permettait encore l'accès à des emplois stables pour des travailleurs peu spécialisés. La disparition graduelle de ce type de travail au profit d'emplois de plus en plus complexes et précaires rend la situation actuelle des adolescents travailleurs particulièrement préoccupante. Quelques recherches récentes ont aussi mis en évidence plusieurs effets pervers associés au travail des adolescents, entre autres, sur la persévérance aux études.

Le but poursuivi dans cet article est de présenter un aperçu des recherches et des écrits publiés sur la perception, les impacts et les implications sociales du travail à l'adolescence, tant chez ceux qui tentent de concilier études et emploi, que chez ceux qui ont quitté l'école. Les ouvrages centrés sur l'exploitation des mineurs et le travail abusif chez les mineurs, sur l'impact du chômage ainsi que sur la problématique de la formation professionnelle au niveau secondaire seront exclus du champ de cette revue de la littérature, tant en raison de leur caractère distinct que du nombre relativement élevé de publications spécialisées déjà disponibles sur ces sujets.

La première partie de cet article traitera de la perception qu'ont les adolescents du monde du travail, tandis que la deuxième présentera les caractéristiques générales des emplois occupés par ceux-ci. Par la suite, les résultats des recherches menées sur les effets du travail des adolescents seront décrits sous trois angles : l'impact sur la performance scolaire, sur les emplois futurs et sur l'adaptation psychosociale. Suivra un survol des effets des interventions gouvernementales en matière d'emploi pour les adolescents. La problématique des trajectoires sociales des adolescents en relation avec le travail sera ensuite abordée, suivie de quelques recommandations et de la conclusion.

## **COMMENT PERÇOIT-ON LE TRAVAIL À L'ADOLESCENCE ?**

Il va de soi que la réponse à cette question varie considérablement d'un individu à l'autre, en fonction de variables multiples. En ce qui a trait à la perception générale du monde du travail, qui renvoie la plupart du temps à une projection dans le travail à l'âge adulte, la documentation scientifique semble indiquer que la majorité des adolescents contemporains en ont une

résolument instrumentale : le travail futur servira en premier lieu à gagner de l'argent (Csikszentmihalyi et Larson, 1984 ; Hladlum, 1990). Cette valorisation des aspects avant tout financiers du travail serait plus courante chez les garçons, alors que chez les filles, le sentiment d'accomplissement personnel serait plus important (Mannheim et Seger, 1993 ; Nevill et Perotta, 1985 ; Post-Kammer, 1987).

Au Canada, dans les milieux à fort taux de chômage, les adolescents voient le monde du travail différemment (Pautler et Lewko, 1987) et rapportent qu'il est important de se trouver un emploi tôt ; cette préoccupation étant beaucoup moins relevée dans les milieux socio-économiques plus favorisés (Taylor, Boss, Bédard et Thibault, 1992). Malgré tout, il semble que la vision du marché du travail futur à l'adolescence ne soit pas très réaliste. Les emplois les plus prestigieux et les mieux rémunérés sont vus comme étant facilement accessibles (Stiles, Gibbons et Peters, 1993) et ce, davantage chez les garçons que chez les filles (Santilli et Furth, 1987). À cet égard, Signorielli (1993) rapporte que chez les adolescents, il y a un lien clair entre le nombre d'heures consacrées à regarder la télévision et cette perception tronquée des possibilités d'emploi, reflet de la présentation peu réaliste du marché du travail dans l'ensemble des émissions.

Il faut donc distinguer la perception du marché du travail qui attend les adolescents de la perception des emplois qu'ils occupent actuellement. Ainsi, chez les adolescents qui ont quitté l'école et qui sont déjà au travail, la perception instrumentale prédomine largement (Dubar, 1987), de même qu'une vision généralement cynique et pessimiste de l'emploi occupé (Steinberg *et al.*, 1981). Chez ceux qui combinent études et travail à temps partiel, l'emploi occupé peut parfois être perçu de façon positive, mais surtout en relation avec les gains financiers conséquents (Green, 1990) ; par ailleurs, la majorité d'entre eux croient que leur travail actuel n'est que passerager (Conseil permanent de la jeunesse, 1992a ; Conseil supérieur de l'éducation, 1992a).

Les motivations reliées au travail des adolescents qui sont toujours aux études sont clairement associées au désir de se procurer des biens de consommation, comme en témoigne la ventilation de leurs dépenses, centrées avant tout sur les vêtements, les loisirs et les divertissements (Conseil permanent de la jeunesse, 1992a ; Duhaime, Kindra, Laroche et Muller, 1991) ; donc, seule une très faible proportion des adolescents qui travaillent font des économies ou partagent leurs revenus avec leur famille. D'ailleurs, les enfants et les adolescents constituent maintenant des cibles prioritaires pour les agences de publicité parce qu'ils constituent un marché triple, en raison de leur pouvoir d'achat actuel, leur capacité d'influencer les achats de leurs parents et, enfin, leur consommation future à l'âge adulte (McNeal, 1992). Ils sont donc rapidement incités à exercer leur pouvoir d'achat.

Les motivations à travailler de ceux qui ont laissé l'école sont moins bien documentées, en partie parce qu'elles semblent évidentes en raison de l'absence d'alternatives. Il est possible que les motifs du décrochage scolaire, au sujet duquel une documentation abondante est disponible, soient assimilés à des motivations à travailler, alors que rien ne permet d'affirmer que c'est le cas. Certains auteurs soutiennent malgré tout qu'en plus des variables individuelles et scolaires habituellement considérées, la perception d'être pauvre pourrait motiver certains adolescents à travailler (MacMillan, 1991), d'autant plus que le fait d'avoir laissé l'école ne modifie en rien leur statut et leurs besoins d'adolescents.

## LES EMPLOIS TYPIQUES DES ADOLESCENTS

Le marché de l'emploi a considérablement évolué depuis les dernières années et ce, pour tous les groupes d'âge. L'avènement de nouvelles technologies, de l'informatique et de la spécialisation ne permet plus aux jeunes travailleurs peu scolarisés d'occuper un emploi stable comportant certaines opportunités de progression verticale, comme c'était encore le cas au début des années 70 (Conseil permanent de la jeunesse, 1992a). Par conséquent, les distinctions que l'on pouvait faire auparavant entre le marché du travail des adolescents travailleurs non spécialisés et celui des jeunes étudiants qui travaillent à temps partiel ne tiennent plus, à part le nombre d'heures consacrées au travail (Westcott, 1980 dans Hamilton et Powers, 1990).

Parallèlement à ces changements du marché de l'emploi, les habitudes de vie des adolescents aux études ont aussi évolué, entre autres, en ce qui a trait au travail. Ainsi, aux États-Unis (Green, 1990), de même qu'au Québec (Conseil permanent de la jeunesse, 1992a), plus de la moitié des étudiants du secondaire auraient un emploi à temps partiel qui les occuperait entre 10 et 20 heures par semaine, contre 19% au milieu des années 70 (Conseil des affaires sociales, 1992).

Ce marché est segmenté en fonction des groupes d'âge à l'adolescence. Ainsi, chez les 12-15 ans de même que chez les adolescentes un peu plus âgées, la plupart des emplois seraient de nature informelle (gardiennage, travaux d'entretien, jardinage, déneigement, livraison de journaux) et seraient centrés sur le voisinage immédiat, alors que chez les adolescents de 16 à 18 ans, les emplois auraient un caractère plus formel, généralement dans des entreprises de services (Mortimer, Finch, Owens et Shanahan, 1990 ; Yamoore et Mortimer, 1990).

Les emplois typiquement occupés par les adolescents (qu'ils soient décrocheurs, aux études ou diplômés du secondaire sans spécialisation) sont

caractérisés par un niveau de responsabilités limité, des tâches routinières et peu spécialisées, un faible potentiel d'apprentissage et de progression dans la hiérarchie, une supervision souvent erratique ou trop coercitive, et par la présence d'autres adolescents comme collègues de travail (Borman, 1991 ; Grubb, 1989 ; Stern et Nakata, 1989). Des constatations similaires sont rapportées en ce qui concerne la situation des adolescents québécois (Conseil permanent de la jeunesse, 1992a).

Les entreprises qui emploient des adolescents sont concentrées dans le secteur tertiaire (restauration, services, vente au détail) et elles investissent généralement peu d'énergie auprès d'eux en termes de développement et d'entraînement (Osterman, 1989). Ces emplois sont fréquemment dénigrés ou dévalorisés dans les médias de même que dans la culture populaire (Mehaut, Rose, Monaco et de Chasse, 1987). Le développement tout aussi spectaculaire que récent de la restauration rapide a favorisé l'entrée sur le marché de l'emploi de milliers d'adolescents qui étaient les seuls à accepter ce type d'emploi, au salaire minimum et sans avantages sociaux (Green, 1990).

La nature des services offerts par les entreprises qui emploient des adolescents (centrés avant tout sur la consommation) exige souvent que ces dernières soient localisées dans des quartiers relativement prospères, ce qui constitue un goulot d'étranglement important pour les adolescents qui habitent des quartiers moins bien nantis (Greenberger et Steinberg, 1986). En ce sens, le travail jumelé aux études à l'adolescence semble être essentiellement un phénomène de classes moyennes et supérieures (Grubb, 1989 ; Meyer, 1987 ; Mortimer, Finch, Owens et Shanahan, 1990), alors que le travail sans fréquentation scolaire, par exemple pour les décrocheurs permanents, y serait moins fréquent. Soulignons enfin qu'école et travail entretiennent des liens étroits avec les conditions socio-économiques, comme en témoigne le fait que la fréquentation scolaire augmente dans les périodes de récession ou en temps de crise, alors que les jeunes sont plus enclins à quitter l'école pour tenter leur chance dans le marché du travail lorsque les conditions économiques sont favorables (Provost, 1988).

## **LES EFFETS DU TRAVAIL**

L'étude des effets du travail des adolescents présente de nombreuses difficultés sur le plan méthodologique. D'abord, ces effets peuvent se manifester à court, moyen ou long terme, ensuite, il se peut que ce que l'on désigne comme un effet du travail ne soit en fait que la manifestation concomitante d'un problème situé à un autre niveau. Les problèmes d'attribution causale sont donc omniprésents dans la documentation consultée, en raison de la

nature corrélative et descriptive de la majorité des données recueillies. Malgré ces difficultés, un certain nombre de chercheurs ont tenté de vérifier de façon empirique si les vertus attribuées au travail (autonomie, apprentissage de la gestion financière, socialisation, sens des responsabilités, etc.) résistaient à l'examen. L'attention s'est polarisée autour de trois axes : l'impact du travail sur l'expérience scolaire, sur les emplois ultérieurs et, enfin, sur l'adaptation psychosociale.

Notons ici que les données recueillies portent presque exclusivement sur le travail à temps partiel ou les emplois d'été des étudiants adolescents. La documentation scientifique est, à toutes fins utiles, muette en ce qui concerne les effets du travail des adolescents décrocheurs permanents ou peu scolarisés, tout simplement parce qu'ils perçoivent le travail comme un objectif prioritaire et non comme une expérience pouvant avoir un impact sur leur développement. Par contre, les études comparatives de la situation psychosociale des jeunes chômeurs abondent. En résumé, on connaît mieux les jeunes chômeurs, les décrocheurs et les étudiants à temps partiel que les adolescents qui travaillent à temps plein.

### **L'effet du travail sur l'expérience scolaire**

La relation entre le travail et la réussite concomitante des études fait l'objet d'une controverse importante alimentée par des résultats issus de recherches fort inégales sur les plans de la rigueur et de la méthodologie. Les travaux recensés à cet égard convergent au moins sur un aspect : il y aurait un seuil critique pour ce qui est du nombre d'heures consacrées au travail à temps partiel des adolescents aux études (entre 15 à 20 heures), au-delà duquel la performance scolaire serait touchée de façon négative, de même que la persévérance (Meyer et Wise, 1982 ; Conseil des affaires sociales, 1992 ; Conseil supérieur de l'éducation, 1992a ; Renou et Lécuyer, 1992 ; Schill, McCartin et Meyer, 1985).

Cette constatation vaudrait autant pour le Québec que pour les États-Unis et plusieurs pays européens. Il n'y a toutefois pas de consensus au sujet de la relation causale entre ces deux phénomènes, compte tenu de la nature transversale de la plupart des études effectuées sur ce sujet. Malgré cela, les exigences d'un travail à temps partiel pourraient vraisemblablement orienter les choix de cours des étudiants, qui chercheraient à concilier la charge de travail requise à l'école avec l'horaire de travail, vers les matières moins exigeantes. Ceci entraînerait une réduction des exigences scolaires personnelles tout en limitant singulièrement les options professionnelles accessibles au niveau postsecondaire.

Le point de césure rapporté plus haut (entre 15 et 20 heures) n'est toutefois pas utilisé par d'autres chercheurs qui ont plutôt choisi d'aborder le problème par le biais d'études corrélatives dans lesquelles l'impact négatif du travail sur la performance scolaire et la persévérance augmente graduellement avec le nombre d'heures consacrées à l'emploi (Baril, Robidoux et Lemelin, 1986, voir Bureau de la statistique du Québec, 1992 ; Meyer, 1987). À l'opposé, on rapporte que les adolescents qui ne travaillent que quelques heures par semaine (10 heures et moins) auraient une performance scolaire équivalente (Green et Jacquess, 1987) ou même supérieure (Champagne, 1991, voir Conseil permanent de la jeunesse, 1992a) à celle des étudiants qui ne travaillent pas du tout. Il est toutefois probable que des différences individuelles non contrôlées entre les groupes de répondants (par exemple, le niveau socio-économique) expliquent en partie ces résultats.

### **L'effet du travail sur les emplois ultérieurs**

C'est sur les emplois futurs que le travail d'été ou à temps partiel des adolescents semble avoir les incidences les plus positives. En effet, on rapporte fréquemment dans la documentation que les adolescents ayant eu un emploi à temps partiel ont plus de facilité à se décrocher un emploi une fois leurs études secondaires terminées, du moins à court terme (Conseil permanent de la jeunesse, 1992a ; Green, 1990 ; Greenberger et Steinberg, 1986 ; Stern, McMillion, Hopkins et Stone, 1990).

Des études complémentaires ont toutefois nuancé ces résultats : dans de nombreux cas, les emplois obtenus après avoir quitté ou terminé l'école ne seraient que la continuité des emplois à temps partiel antérieurs. La plupart des adolescents qui se trouvent rapidement du travail à la fin de leurs études secondaires ne font qu'augmenter le nombre d'heures consacrées au même emploi occupé auparavant, passant du statut d'employé à temps partiel à celui d'employé à temps plein (Hamilton et Powers, 1990). Soulignons enfin que l'impact positif du travail des adolescents sur les emplois ultérieurs n'est clairement observable à moyen ou à long terme que chez ceux dont le travail était plus complexe ou nécessitait des apprentissages techniques importants (Steel, 1991 ; Stern et Nakata, 1989), ce qui n'est malheureusement pas le cas pour la plupart des adolescents, comme il a été mentionné plus tôt.

### **L'effet du travail sur l'adaptation psychosociale**

Les recherches citées précédemment sont issues principalement du domaine de l'éducation, dans le premier cas et du domaine des affaires, dans le second. Les aspects psychosociaux du travail des adolescents n'ont commencé à



être étudiés et publiés que depuis le début des années 80. En premier lieu, quelques travaux ont comparé certaines des caractéristiques des étudiants adolescents qui travaillaient à temps partiel à celles de leurs pairs qui ne faisaient qu'étudier. Plusieurs données troublantes ont ainsi pu être recueillies : il semble que les adolescents qui travaillent plusieurs heures à temps partiel consomment davantage de cigarettes et de psychotropes et présentent plus de comportements déviants et délinquants (Tanner et Krahn, 1991).

De plus, ils manifestent très peu d'implication dans leur milieu de travail, tout en y effectuant fréquemment des vols (41 % des sujets), ou encore en présentant une variété de comportements peu appropriés (45 % des sujets) allant de la consommation d'alcool pendant les heures de travail jusqu'à des absences non autorisées (Greenberger et Steinberg, 1986). Ces résultats troublants furent en gros confirmés par deux études ultérieures réalisées auprès d'échantillons élargis (Steinberg, 1989 ; voir Stern, McMillion, Hopkins et Stone, 1990 ; Stern, Stone, Hopkins et McMillion, 1990). On rapporte aussi que certains emplois à temps partiel typiques des adolescents, tels que camelot ou livreur, permettent de vérifier la vulnérabilité de certaines victimes potentielles (LeBlanc, 1985), et qu'ils constituent un facteur pouvant faciliter la délinquance, lorsque les circonstances s'y prêtent.

Comme il a été rapporté précédemment, les adolescents vont la plupart du temps dépenser presque tout l'argent qu'ils gagnent. Ceci pourrait donner naissance à un sentiment de « pseudo-affluence », puisqu'ils peuvent consommer librement sans avoir à assumer de responsabilités financières (Greenberger et Steinberg, 1986). Dans cette perspective, il n'est pas évident qu'une des vertus attribuées au travail, soit le développement du sens des responsabilités, puisse s'apprécier dans le contexte d'autonomie paradoxale vécue par l'adolescent travailleur qui réside chez ses parents. Même le fait d'insister sur l'accomplissement de tâches ménagères pour obtenir des allocations hebdomadaires chez les préadolescents semble poser problème (Miller et Yung, 1990).

Le point de vue des parents face au travail de leurs adolescents peut être considéré comme ambivalent. Malgré une perception d'abord positive reliée en partie à l'indépendance financière ainsi conquise (Philips et Sandstrom, 1990), certains irritants sont relevés, tels que l'augmentation du nombre de conflits et la diminution de la supervision parentale (Manning, 1990), des inquiétudes relatives à l'impact sur la performance scolaire, l'incitation à la consommation ou les conditions de travail dangereuses (Moreau et Lamoureux, 1992) et, enfin, le peu de temps passé avec la famille (Greenberger et Steinberg, 1986).

Le degré de satisfaction ressenti face à l'emploi à l'adolescence décroît généralement avec l'âge, de 11 à 17 ans (Yamoor et Mortimer, 1990), les adolescents insatisfaits de leur travail rapportant des indices de bien-être aussi faible que ceux des chômeurs du même âge (Winfield, Winfield, Tiggeman et Smith, 1987). Enfin, certains auteurs affirment (uniquement sur des bases théoriques) que le travail pourrait même être nuisible à la formation de l'identité et que les adolescents ont plus besoin de loisirs et de temps libres que de travail pour se développer harmonieusement (Csikszentmihalyi et Larson, 1984).

Il est établi que des conditions de travail défavorables ont un impact généralisé sur l'ajustement psychosocial des adultes et que les adolescents sont encore plus vulnérables aux effets néfastes d'un « mauvais » travail (Mortimer, 1990). Pourtant, il serait faux de prétendre que le travail à temps partiel des adolescents n'a que des incidences négatives. Le Conseil supérieur de l'éducation du Québec (1992a) affirme, en effet, que ce type d'activité peut présenter des avantages sur les plans de la socialisation, de la valorisation, de l'autonomie et de l'insertion professionnelle ultérieure, tout en reconnaissant que le travail n'est qu'une des voies plurielles pouvant conduire au même résultat. Cependant, force est de constater que les recherches empiriques qui tentaient de vérifier si tel était le cas n'ont pas généré de résultats très concluants.

## **LES INTERVENTIONS GOUVERNEMENTALES**

Plusieurs paliers de gouvernement ont tenté de mettre en place des mesures destinées à favoriser l'accès à l'emploi chez les adolescents et les jeunes adultes peu scolarisés. Certains de ces programmes ne visaient en fait qu'à tenter de maintenir artificiellement un marché de l'emploi similaire à celui des années 60 par le biais de subventions massives (Roberts, Dench et Richardson, 1990). Les emplois ainsi créés étaient malheureusement trop peu spécialisés pour résister au rythme des changements technologiques.

D'autres programmes fortement subventionnés avaient comme objectif de créer des emplois « artificiels » qui pourraient permettre aux adolescents d'acquérir de l'expérience de travail en entreprise. Là encore, l'impact sur la possibilité de décrocher un emploi à la fin du programme était limité, en partie à cause d'une perception négative de l'expérience ainsi obtenue de la part des employeurs éventuels (Stern et Nakata, 1989). De toute façon, la plupart de ces mesures sont actuellement vouées à l'échec, car elles ne réussissent pas à pallier la pénurie relativement récente, mais sans doute irréversible, d'emplois de qualité ayant peu d'exigences à l'entrée (Owens,

1982) et ce, malgré les projections démographiques relatives au vieillissement de la population (Hamilton et Powers, 1990).

Certains centres d'intégration ou de préparation à l'emploi misent enfin sur l'apprentissage d'habiletés de base destinées à faciliter l'accès au travail pour des adolescents ou des jeunes adultes peu ou mal scolarisés. Ces centres d'intégration à l'emploi cherchent à former les futurs travailleurs à des méthodes de recherche d'emploi, à la rédaction de lettres d'introduction ou de curriculum vitae, aux entrevues avec les employeurs, et offrent aussi certaines possibilités de stage de travail. Quelques impacts positifs de ces programmes sont observés au regard des emplois à court terme (Conseil permanent de la jeunesse, 1992a), de même qu'en ce qui a trait au degré de satisfaction rapporté par les participants (Greenberger et Steinberg, 1986).

Toutefois, l'intensité de l'expérience relationnelle vécue dans ces divers programmes joue peut-être un rôle dans la satisfaction qu'ils rapportent, en particulier pour les programmes qui offrent des sessions de formation préalables à l'insertion dans un milieu de travail. Par ailleurs, les habiletés de communication ou de résolution de problèmes qui y sont développées (Markward, 1991) sont peut-être plus ou moins mises à contribution une fois que les jeunes ne bénéficient plus du support adapté offert par les programmes d'intégration à l'emploi. De plus, rien ne permet d'affirmer que ce type d'habiletés est d'emblée compatible avec les attentes habituelles que l'on a envers un jeune employé débutant.

## **TRAVAIL ET TRAJECTOIRES SOCIALES À L'ADOLESCENCE**

De toute évidence, le fonctionnement économique des sociétés occidentales postindustrielles ne permet pas à tout le monde d'occuper un emploi gratifiant, stable et bien rémunéré. De même, la formation postsecondaire (collégiale ou universitaire) n'est certainement pas accessible à tous. Dans cette perspective, plusieurs adolescents font face très tôt à un marché de l'emploi fermé et hautement compétitif, ou à un système scolaire qui ne correspond pas à leurs aptitudes (Conseil permanent de la jeunesse, 1992b). Cet état de fait n'est peut-être pas seulement la conséquence d'une distribution inégale des habiletés et des aptitudes dans la population générale. Elle pourrait aussi jouer un rôle fondamental dans le maintien des structures sociales et économiques.

À ce sujet, Stern et Eichorn (1989) croient que l'école est un goulot d'étranglement qui sélectionne de façon systématique les enfants et les adolescents les plus susceptibles d'occuper les meilleurs emplois. Les sujets moins

performants seraient alors discrètement transformés en travailleurs non spécialisés servant à assurer une relève pour des emplois précaires et peu gratifiants. L'importance fonctionnelle de ces trajectoires dans lesquelles les meilleurs emplois et les possibilités d'éducation de niveau supérieur sont réservés aux plus doués ou aux mieux nantis résiderait dans la nécessité d'abaisser les aspirations élevées des adolescents qu'alimente l'illusion d'un accès facile au marché du travail (Borman, 1991).

Certaines pratiques en matière de formation et d'intégration à l'emploi pour les adolescents pourraient même limiter les options qui leur sont offertes en produisant un bassin de main-d'œuvre jeune, docile et malléable (Gleeson, 1990). À titre d'exemple, dans les divers programmes d'aide à l'emploi destinés aux jeunes, l'action spécifique des intervenants vise avant tout à favoriser certains apprentissages chez la clientèle cible, qui provient généralement de milieux défavorisés, afin de la rendre « compatible » avec des emplois précaires et peu valorisants (Boismenu, 1989).

Tout ceci pose avec acuité le problème de la responsabilité individuelle et collective dans la problématique du travail des jeunes. Dans plusieurs cas, le travail à temps partiel de l'adolescent prend l'allure d'une activité parascolaire facilement accessible à des jeunes déjà favorisés sur le plan socio-économique. Le caractère peu approprié de l'emploi ainsi obtenu peut être dans une certaine mesure toléré en raison de son caractère temporaire et instrumental. De plus, tel qu'il a été mentionné plus haut, les adolescents qui travaillent à temps partiel pendant leurs études ne souhaitent pas conserver le même emploi à l'âge adulte. Chez les jeunes décrocheurs permanents provenant de milieux défavorisés, le même type d'emploi fait figure d'horizon professionnel définitif. Dans cette optique, le fait de les laisser tenter leur chance sur le marché du travail déprimé qui leur est accessible, et dont le potentiel d'apprentissage est faible, ne serait bénéfique qu'à ceux qui ont suffisamment de ressources et de support pour se réorienter (Grubb, 1989).

Il faut aussi souligner que le travail des adolescents en tant qu'obstacle à la scolarisation est une problématique complètement différente de celle du travail chez les adolescents n'ayant plus de liens avec le milieu scolaire. Dans le premier cas, certains organismes font des recommandations spécifiques destinées à concilier le travail à temps partiel et les études (comme le Conseil supérieur de l'éducation et le Conseil permanent de la jeunesse) en considérant le marché du travail accessible aux adolescents comme un environnement de qualité inégale contre lequel l'adolescent doit parfois être protégé.

La situation est tout autre pour les jeunes qui ne fréquentent plus l'école, quelle qu'en soit la raison. Si pour les étudiants le leitmotiv semble être « oui au travail, mais pas au détriment de l'école », pour les décrocheurs

permanents, l'attitude semble être « tout sauf l'oisiveté ». Ils sont confrontés, en raison de leur statut ou encore à travers divers organismes dont le mandat est de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes sans emploi, aux mêmes emplois précaires et peut-être néfastes contre lesquels on semble vouloir protéger les étudiants. Tout se passe comme si leurs options étaient essentiellement limitées à deux possibilités : réintégrer un circuit scolaire qui ne semble pas correspondre à leurs besoins et caractéristiques, ou tenter de subsister tant bien que mal dans un environnement de travail précaire et peu valorisant qui semble favoriser l'aliénation plutôt que l'épanouissement (Winfield et Tiggeman, 1990).

Dans la mesure où il est important de transformer des aspirations en buts concrets et en démarches spécifiques pour être socialement adapté (Bouffard et Bastin, 1993), il faut admettre que les adolescents décrocheurs permanents sont dans une situation particulièrement précaire qui rend quasi impossible la planification de carrière (Lennings, 1993 ; Nurmi, 1993). La documentation consultée est relativement pauvre en ce qui a trait à la situation spécifique de ces derniers, au-delà des analyses économiques mettant en relation la scolarisation, l'accès aux emplois et les revenus. Tout semble indiquer qu'à l'adolescence, les étudiants, les décrocheurs et ceux qui n'ont terminé que leurs études secondaires se retrouvent à peu près dans le même genre d'emploi, avec toutefois des pressions sociales fort différentes : ceux qui ne sont plus aux études ont fréquemment les emplois et les revenus typiques des adolescents avec des besoins économiques et sociaux qui ressemblent de plus en plus à ceux des adultes (Hamilton et Powers, 1990).

## **LES RECOMMANDATIONS DES CHERCHEURS ET DES ORGANISMES CONSULTATIFS**

Les données empiriques disponibles suffisent amplement à remettre en cause l'idée répandue selon laquelle le travail est en soi bénéfique à l'adolescence (Stern, McMillion, Hopkins et Stone, 1990). Cette constatation vise en fait deux groupes différents qui sont insérés dans le même marché et dans le même type d'emploi : les étudiants qui travaillent à temps partiel et les adolescents qui travaillent à temps plein. Dans le premier cas, les avis de tous les organismes consultatifs québécois (Conseil des affaires sociales, 1992 ; Conseil permanent de la jeunesse, 1992a ; Conseil supérieur de l'éducation, 1992a ; Moreau et Lamoureux, 1992, pour le Conseil de la famille) sont unanimes et font écho à ceux exprimés au Canada, aux États-Unis et en Europe : la prudence et la vigilance s'imposent afin que le travail des adolescents ne devienne un obstacle à la socialisation ou à la scolarisation, qui demeure l'objectif prioritaire. En conséquence, on recommande généralement de

limiter le nombre d'heures de travail à temps partiel pendant l'année scolaire à un maximum de 15 heures par semaine, les effets pervers du travail étant surtout observables chez ceux qui dépassent ce seuil, tout en favorisant l'implication des adolescents dans des activités sociales et culturelles propices au développement.

En ce qui a trait à la situation des adolescents qui travaillent à temps plein, soit parce qu'ils ont quitté l'école ou qu'ils n'ont qu'une formation générale du secondaire, il est plus malaisé d'émettre des recommandations. Le Conference Board du Canada estime que moins de 35 % des nouveaux emplois créés entre 1990 et l'an 2000 nécessiteront une formation égale ou inférieure au niveau du 5<sup>e</sup> secondaire (Lafleur, 1992). Au même moment, le Conseil supérieur de l'éducation (1992b) rapporte une diminution importante (d'environ 58 %) des effectifs dans les programmes de formation professionnelle au secondaire entre 1985 et 1990.

Cette situation est inquiétante à plus d'un égard : d'une part, on note une diminution du nombre d'emplois peu spécialisés et, d'autre part, le nombre d'étudiants qui décrochent ou qui terminent une formation secondaire générale n'ayant même pas le mérite de la spécialisation professionnelle augmente. De plus, tout semble indiquer que l'accès aux études collégiales et universitaires deviendra de plus en plus difficile en raison de récentes réformes (contingentement, resserrement des critères d'admission, test de français, augmentation des frais de scolarité, etc.).

Il semble donc que les emplois précaires et peu propices au développement d'habiletés et d'aptitudes importantes continueront à dominer le marché du travail accessible aux adolescents peu ou mal scolarisés (Hamilton et Powers, 1990). Par ailleurs, outre les efforts entrepris en vue de favoriser la persévérance scolaire, dont on peut trouver un aperçu dans le rapport du Groupe de travail pour les jeunes (1991), il faut sans doute accorder beaucoup plus d'attention aux conditions de travail des adolescents qui ne fréquentent plus l'école, peut-être par le biais de la création d'un statut particulier de travailleur qui pourrait être facilement réversible à celui d'étudiant (Grubb, 1989). Les programmes d'alternance entre le travail et les études semblent aussi prometteurs, mais leur utilisation au Canada est encore trop limitée pour que l'on puisse se prononcer clairement sur leur pertinence (Newton, 1992).

Le travail d'un adolescent pourrait certes jouer un rôle intéressant dans son développement mais à condition qu'il soit possible d'y faire des apprentissages et d'y établir des liens significatifs (Markward, 1991). Malheureusement, le caractère précaire et répétitif du travail accessible aux adolescents, associé à l'absence d'adultes significatifs disposés à servir de modèles, n'offre actuellement pas de garanties suffisantes en ce qui concerne la richesse de l'expérience de travail vécue.

Par ailleurs, d'autres activités peuvent avoir un effet bénéfique eu égard au développement de l'adolescent. Une de ces alternatives serait le travail bénévole, qui aurait plusieurs des qualités qui font défaut aux emplois des adolescents, entre autres pour ce qui est de l'implication des adultes et de la prise de responsabilités (Greenberger et Steinberg, 1986). Ces activités pourraient même être converties en crédits scolaires, comme le recommande le Groupe de travail pour les jeunes (1991). Cependant, rien ne permet d'affirmer que le bénévolat en tant qu'alternative au travail rémunéré serait bien reçu ou perçu, en particulier chez ceux qui souhaitent vraiment intégrer le marché du travail, sans parler des problèmes de motivation qui pourraient surgir chez les participants. En ce sens, des programmes de ce type devraient offrir des garanties minimales en ce qui concerne la reconnaissance concrète des acquis afin d'être efficaces.

Puisque le travail des adolescents ne semble être qu'une option parmi d'autres pouvant favoriser une transition harmonieuse de l'enfance à l'âge adulte, il faut se préoccuper davantage de ceux pour qui les autres alternatives (l'école, le bénévolat, des expériences de loisirs ou de sport gratifiantes, etc.) sont actuellement impraticables. En ce sens, des initiatives visant à former les employeurs éventuels des jeunes et à développer des programmes d'emploi ayant une forte composante éducative permettant un retour aux études, plutôt que l'inverse, méritent d'être appliquées et évaluées.

## CONCLUSION

Le travail à l'adolescence est un phénomène complexe à propos duquel il y a peu de consensus, sauf pour ce qui est des impacts négatifs du travail à temps partiel prolongé sur la performance et la persévérance scolaires. L'expérience vécue par les adolescents qui travaillent à temps plein, par opposition aux décrocheurs et aux jeunes chômeurs est encore très mal connue. Tout se passe comme si le fait d'avoir un emploi à l'adolescence était en soi considéré comme un indice de bien-être, quelle que soit la qualité de ce travail.

Compte tenu de l'âge au-delà duquel la fréquentation scolaire n'est plus obligatoire, les adolescents travailleurs âgés de 16 et 17 ans sont généralement assimilés à la catégorie des jeunes adultes. L'ensemble des politiques mises de l'avant par les divers paliers de gouvernement pour ce groupe cible fait ressortir que leur situation est considérée comme inévitable, du moins pour une certaine proportion de la population, en raison de choix ou de caractéristiques personnelles dont les individus doivent porter la responsabilité, d'autant plus qu'ils sont au seuil de l'âge adulte. Ce phénomène affecte sélectivement certaines couches sociales plus démunies et vulnérables. Cela

indique sans équivoque que la responsabilité individuelle face aux choix de vie et de travail interagit de façon majeure avec des trajectoires sociales relativement déterministes.

Le portrait relativement sombre du marché du travail des adolescents d'aujourd'hui se situe au confluent de plusieurs interprétations théoriques et scientifiques. S'agit-il d'un problème social qui doit être corrigé, d'un phénomène social inévitable dans une économie dominée par les lois du marché, d'un problème de nature démographique qui se résorbera avec la mise à la retraite des « baby-boomers », ou encore d'un problème passager lié aux changements économiques, politiques et sociaux d'une société en pleine mutation ? Quelle que soit la réponse à cette question, les caractéristiques du travail accessible aux adolescents ne permettent pas de croire que même pour les plus démunis d'entre eux, le travail précoce est une meilleure préparation à l'emploi que l'école. Malheureusement, pour plusieurs d'entre eux, il s'agit là de la seule alternative, et rien ne semble indiquer que cette situation pourrait se modifier à court ou à moyen terme.

## Bibliographie

- BOISMENU, G. (1989). « De l'assistance de dernier recours à la gestion technicienne des sans-emploi », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 13, 153-169.
- BORMAN, K.M. (1991). *The First "real" Job*, Albany, SUNY press.
- BOUFFARD, L. et E. BASTIN (1993). « Les hauts et les bas des perspectives d'avenir au cours de la vie » *Revue québécoise de psychologie*, vol. 14, 53-76.
- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (1987). *Le succès professionnel des jeunes sur le marché du travail*, Québec, Les Publications du Québec.
- CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES (1992). *Je gagne des sous... donc je suis !*, Québec, Conseil des affaires sociales.
- CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE (1992a). *Élèves au travail*, Québec, Conseil permanent de la jeunesse.
- CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE (1992b). *Raccrocher l'école aux besoins des jeunes*, Québec, Conseil permanent de la jeunesse.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (1992a). *Le travail rémunéré des jeunes : vigilance et accompagnement éducatif*, Québec, Ministère de l'Éducation.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (1992b). *En formation professionnelle : l'heure d'un développement intégré*, Québec, Ministère de l'Éducation.
- CSIKSZENTMIHALYI, M. et R. LARSON (1984). *Being Adolescent*, New York, Basic Books.
- DUBAR, C. (1987). *L'autre jeunesse : des jeunes sans diplôme dans un dispositif de socialisation*, Lille, Presses universitaires de Lille.



- DUHAIME, C., KINDRA, G., LAROCHE, M. et T. MULLER (1991). *Le comportement du consommateur au Canada*, Chicoutimi, Gaëtan Morin Éditeur.
- GLEESON, D. (1990). *Training and its Alternatives*, Philadelphie, Milton Keynes.
- GREEN, D.L. (1990). «High School Student Employment in Social Context: Adolescents Perceptions of the Role of Part-Time Work», *Adolescence*, vol. 25, 425-434.
- GREEN, G. et S.N. JACQUESS (1987). «The Effect of Part-Time Employment on Academic Achievement», *Journal of Educational Research*, vol. 80, 325-329.
- GREENBERGER, E. et L. STEINBERG (1986). *When Teenagers Work. The Psychological and Social Costs of Adolescent Employment*, New York, Basic Books.
- GROUPE DE TRAVAIL POUR LES JEUNES (1991). *Un Québec fou de ses enfants*, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- GRUBB, W.N. (1989). «Preparing Youth for Work», dans STERN, D. et D. EICHORN (sous la direction de), *Adolescence and Work*, New Jersey, Lawrence Erlbaum, 13-48.
- HAMILTON, S.F. et J.L. POWERS (1990). «Failed Expectations: Working Class Transition from School to Work», *Youth and Society*, vol. 22, 241-262.
- HLADLUM, H. (1990). «The Class of '90: Today's Graduates Need Special Handling», *Canadian Business*, vol. 63, 99-100.
- LAFLEUR, B. (1992). *Les coûts du décrochage scolaire pour le Canada*, Ottawa, Conference Board du Canada.
- LEBLANC, M. (1985). *La délinquance à l'adolescence*, Communication à l'école de criminologie de l'Université de Montréal, Montréal, novembre.
- LENNINGS, C.J. (1993). «The Role of Activity in Adolescent Development: A Study of Employment», *Adolescence*, vol. 28, 701-710.
- MACMILLAN, D.L. (1991). *Hidden Youth: Dropouts from Special Education*, Reston, The Council for Exceptional Children.
- MANNHEIM, B. et T. SEGER (1993). «Mother's Occupational Characteristics, Family Position and Sex Role Orientation as Related to Adolescents' Work Values», *Youth and Society*, vol. 24, 276-298.
- MANNING, W.D. (1990). «Parenting Employed Teenagers», *Youth and Society*, vol. 22, 184-200.
- MARKWARD, M. (1991). «The Socialization of Youths in the Workplace: Implications for School Social Work», *Social Work in Education*, vol. 13, 236-244.
- MCNEAL, J.U. (1992). *Kids as Customers: A Handbook of Marketing to Children*, New York, MacMillan.
- MEHAUT, P., ROSE, S., MONACO, A., et D.F. CHASSEY (1987). *La transition professionnelle*, Paris, L'Harmattan.
- MEYER, K.A. (1987). «The Work Commitment of Adolescents: Progressive Attachment to the Work Force», *Career Development Quarterly*, vol. 36, 140-147.
- MEYER, R.H. et D.A. WISE (1982). «High School Preparation and Early Labor Force Experience», dans FREEMAN, R.B. et D.A. WISE (sous la direction de), *The Youth Labor Market Problem: Its Nature, Causes, and Consequences*, Chicago, The University of Chicago Press, 277-339.

- MILLER, J. et S. YUNG (1990). «The Role of Allowances in Adolescent Socialization», *Youth and Society*, vol. 22, 137-159.
- MOREAU, C. et J.P. LAMOUREUX (1992). *Quinze ans et déjà au travail*, Québec, Conseil de la famille.
- MORTIMER, J.T. (1990). «Introduction», *Youth and Society*, vol. 22, 131-136.
- MORTIMER, J.T., FINCH, M.D., OWENS T.J. et M. SHANAHAN (1990). «Gender and Work in Adolescence», *Youth and Society*, vol. 22, 201-224.
- NEVILL, D.D. et J.M. PERROTTA (1985). «Adolescent Perceptions of Work and Home: Australia, Portugal and the United States», *Journal of Cross-Cultural Psychology*, vol. 16, 483-495.
- NEWTON, K. (1992). *Éducation et formation professionnelle au Canada*, Ottawa, Conseil économique du Canada.
- NURMI, J.E. (1993). «La perspective future dans le contexte du développement au cours de la vie», *Revue québécoise de psychologie*, vol. 14, 77-98.
- OSTERMAN, P. (1989). «The Job Market for Adolescents», dans STERN, D. et D. EICHORN (sous la direction de), *Adolescence and Work*, New Jersey, Lawrence Erlbaum, 235-258.
- OWENS, T. (1982). «Experience-based Career Education: Summary and Implications of Research and Evaluation Findings», *Children and Youth Services Review*, vol. 4, 77-91.
- PAUTLER, K.J. et J.H. LEWKO (1987). «Childrens' and Adolescents' Views of the Work World in Times of Economic Uncertainty», *New Directions for Child Development*, vol. 35, 21-31.
- PHILLIPS, S. et K.L. SANDSTROM (1990). «Parental Attitudes Toward Youth Work», *Youth and Society*, vol. 22, 160-183.
- POST-KAMMER, P. (1987). «Intrinsic and Extrinsic Work Values and Career Maturity of 9th and 11th Grade Boys and Girls», *Journal of Counselling and Development*, vol. 65, 420-423.
- PROVOST, M. (1988). *La situation des jeunes dans Hochelaga-Maisonneuve*, Montréal, Concertation-Jeunesse Hochelaga-Maisonneuve.
- RENOU, M. et C. LÉCUYER (1992). *Le profil de l'étudiant non persévérant au Collège de l'Outaouais*, Hull, Collège de l'Outaouais.
- ROBERTS, K., DENCH, S. et D. RICHARDSON (1990). «Youth Labor Market Processes, Outcomes and Policies», dans OLESSON, D. (sous la direction de), *Training and its Alternatives*, Buckingham, Open University Press, 76-90.
- SANTILLI, N.R. et H.G. FURTH (1987). «Adolescent Work Perception: A Developmental Approach», *New Directions for Child Development*, vol. 35, 33-49.
- SCHILL, W., MCCARTIN, R. et K. MEYER (1985). «Youth Employment: Its Relationship to Academic and Family Variables», *Journal of Vocational Behavior*, vol. 26, 155-163.
- SIGNORIELLI, N. (1993). «Television and Adolescents' Perception of Work», *Youth and Society*, vol. 24, 314-341.

- STEEL, L. (1991). «Early Work Experience among White and Non-White Youths», *Youth and Society*, vol. 22, 419-447.
- STEINBERG, L. *et al.* (1981). «Effects of Early Work Experience on Adolescence Occupational Socialization», *Youth and Society*, vol. 12, 430-422.
- STERN, D. et D. EICHORN (1989). «Overview», dans STERN, D. et D. EICHORN (sous la direction de), *Adolescence and Work*, New Jersey, Lawrence Erlbaum, 3-12.
- STERN, D., McMILLION, M., HOPKINS, C. et J.R. STONE (1990). «Work Experience for Students in High School and College», *Youth and Society*, vol. 21, 355-389.
- STERN, D. et Y.S. NAKATA (1989). «Characteristics of High-School Students' Paid Jobs and Employment Experience after Graduation», dans STERN, D. et D. EICHORN (sous la direction de), *Adolescence and Work*, New Jersey, Lawrence Erlbaum, 189-234.
- STERN, D., STONE, J.R., HOPKINS, C. et M. McMILLION (1990). «Quality of Students' Work Experience and Orientation toward Work», *Youth and Society*, vol. 22, 263-282.
- STILES, D.A., GIBBONS, J.L. et E. PETERS (1993). «Adolescents' Views of Work and Leisure in the Netherlands and the United States», *Adolescence*, vol. 28, 473-489.
- TAYLOR, M.C., BOSS, M.W., BÉDARD, R. et C.J. THIBAUT (1992). «Young People's Attitudes towards the World of Work in Three Canadian Labour Markets», *Canadian Journal of Counselling*, vol. 26, 177-188.
- TANNER, J. et H. KRAHN (1991). «Part-Time Work and Deviance among High-School Seniors», *Canadian Journal of Sociology*, vol. 16, 281-302.
- WINEFIELD, A.H. et M. TIGGEMANN (1990). «Employment Status and Psychological Well-Being: A Longitudinal Study», *Journal of Applied Psychology*, vol. 75, 455-459.
- WINEFIELD, H.R., WINEFIELD, A.H., TIGGEMANN, M. et S. SMITH (1987). «Unemployment, Drug Use, and Health in Late Adolescence», *Psychotherapy and Psychosomatics*, vol. 47, 204-210.
- YAMOOR, C.M. et J.T. MORTIMER (1990). «Age and Gender Differences in the Effects of Employment on Adolescent Achievement and Well-Being», *Youth and Society*, vol. 22, 225-240.